



Arbitrage de différend des OFF – Mise à jour #1 15 juin 2018

Sans nouvelle du conseil d'arbitrage de la Commission des relations de travail

Dans nos bulletins précédents adressés aux Officiers de la flotte fédérale (OFF) travaillant à la Garde Côtière et au MDN, nous avons expliqué que les délais dans les négociations collectives avec la fonction publique n'étaient attribuables à aucun des syndicats impliqués. Nous avons aussi décrit les étapes que nous avons dû franchir jusqu'à maintenant ainsi que le travail effectué par les représentants des membres, par la Guilde et par ses agents.

Nous nous sommes également engagés à informer promptement les membres de tout développement dans nos efforts visant à obtenir une convention bonifiée. Ainsi, l'Employeur ayant désigné *service essentiel* 96 % de l'unité d'accréditation des OFF, empêchant toute action de grève, la Guilde a demandé au Président du Conseil du trésor, M. Scott Brison, d'approuver l'arbitrage de différend en cas d'impasse à la table de négociations. Comme vous le savez, cette requête a été acceptée en octobre 2016. Nous avons ensuite atteint l'impasse en septembre 2017 et avons donc immédiatement déposé une demande d'arbitrage à la CRTESPF.

Le conseil d'arbitrage composé de trois membres inclut un candidat désigné par la Guilde et un autre par le Conseil du trésor. La Guilde a ainsi désigné M. Joe Herbert au conseil d'arbitrage. En sa qualité de candidat lors de précédents arbitrages, M. Herbert possède une fine connaissance de la complexité de la convention collective des OFF. Le Conseil du trésor a pour sa part désigné M. Anthony Boettger, qui possède également une bonne connaissance de cette convention collective. Ces deux candidats ont été incapables de s'entendre sur un troisième membre agissant à titre de Président; la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral, conformément à sa *Loi*, a donc nommé M. Sydney Baxter à titre de Président. Les audiences se sont ensuite tenues à Ottawa le 14 mai 2018.

Le jour de l'audience, nous avons envoyé aux membres OFF un courriel qui renvoyait à notre site web et où se trouvaient la soumission de la Guilde dans les deux langues officielles, ainsi que la soumission de l'Employeur en anglais seulement. Les soumissions écrites et orales de l'Employeur se sont résumées à convaincre le conseil d'arbitrage que les demandes de la Guilde au nom de ses membres étaient excessives et illégitimes.

La Guilde était toutefois bien préparée et les demandes des membres OFF étaient toutes appuyées de données, de recherches et de documents présentés et expliqués lors de l'audience. Étaient présents au nom de la Guilde : Peter Mercer, Greg Colbeck, Danny Parmiter, Geoff Legge, Tim Rooney, Vince Maessen, Bernard Talbot, Kieran Clarke, David Jewitt, Alison Longmore, Joy Thomson, Mark Boucher et Tom Spindler.

Le Président du conseil d'arbitrage déposera une décision écrite finale et contraignante sur tous les points présentés par les deux partis. Le conseil d'arbitrage composé de trois membres se rencontre à sa discrétion afin de discuter de l'affaire, mais nous avons récemment été informés que ces rencontres se tiendraient au moins jusqu'à la fin juillet 2018.

Nous rappelons aux membres l'importance de s'assurer que l'adresse de courriel que nous avons pour les joindre est valide. Nous reconnaissons l'importance de tenir les membres informés promptement de tout développement.